

Bordeaux, 17/07/2019

GUIDE TARIFAIRE en Euros

Gestion Locative*, sur Bordeaux Métropole :

53 rue Fondaudège
33 000 BORDEAUX

Standard
05 56 52 16 94
Fax: 05 56 52 18 79
contact@
aquitaineproperty.com

Prestations	H.T.	TVA	T.T.C.
Gestion, en % sur les sommes encaissées	6,66	1,33	7,99
Garantie Loyers Impayés, en % sur les sommes encaissées	2,09	0,42	2,50
Déclaration IRPP, forfait	40	8,00	48,00
Travaux, en % sur les sommes encaissées (Tx supérieur à 1500€)	3	0,60	3,60
Frais Administratifs (Trimestriel et par lot)	5	1,00	6,00

Locations* soumises à la Loi du 6 juillet 1989 :

Location
05 56 52 63 65
location@
aquitaineproperty.com

Gestion Locative
05 56 52 63 63
gestionlocative@
aquitaineproperty.com

Prestations	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Honoraires de négociation bailleur en % du Loyer Annuel hors charges	6,7	1,34	8,04
Honoraires à la charge du preneur, selon le Décret d'Août 2014, prix / m ²	8,33	1,666	9,996
Rédaction du bail à la charge du bailleur	50	20	60
Frais Etat des Lieux, à la charge du preneur, selon le Décret du 1er Août 2014, prix/m ²	2,5	20	3
Frais Etat des Lieux, à la charge du bailleur	50	20	60

Locations* Professionnelles et commerciales :

Vente
05 56 52 63 62
contact@
aquitaineproperty.com

Prestations	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Honoraires de négociation en % du Loyer annuel, à la charge du Preneur	30	6	36
Honoraires de négociation en % du Loyer annuel, à la charge du Bailleur	6,70	1,34	8,04
Rédaction du bail, à la charge du preneur	200	40	240

Transaction Particuliers :

Immobilier d'entreprise
05 56 52 63 61
contact@
aquitaineproperty.com

Pour un bien d'une valeur < à 30 000 €, forfait de 2 500 € H.T., soit 3000 € TTC à la charge de l'acquéreur			
30 000 € à 60 000 €	8.33 % H.T.		10% TTC
60 000 € à 120 000 €	7.50% H.T.		9% TTC
120 000 € à 180 000 €	5.83% H.T.		7% TTC
180 000 € à 250 000 €	5.00 % HT		6% TTC
+ de 250 000 €	4.16 % H.T.		5% TTC

Transaction Professionnels (marchands de Biens):

Syndic
05 56 52 75 24
syndic@
aquitaineproperty.com

Pour un bien d'une valeur < à 30 000 €, forfait de 2 500 € H.T., soit 3000 € TTC à la charge de l'acquéreur			
30 000 € à 60 000 €	6.66 % H.T.		8% TTC
60 000 € à 120 000 €	4.16% H.T.		5% TTC
120 000 € à 180 000 €	3.33% H.T.		4% TTC
+ de 180 000 €	2.91 % H.T.		3.5% TTC

Syndic, sur Bordeaux Métropole:

Prestations	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Honoraires forfaitaires annuels par lot au-dessus de 12 lots :	115	23	138
Honoraires forfaitaires annuels par immeuble au-dessous de 12 lots :	1200	240	1440
Honoraires Travaux en % sur les sommes encaissées :	3	0,6	3,6
Coût horaire en dehors du forfait :	80	16	96
pré Etat-daté :	50	10	60
Etat daté :	300	60	360

Suite Syndic

CONTENTIEUX IMPAYES

Relance simple :	4.50 €	0.90 €	5.40 €
Relance LRAR :	12.91 €	2.59 €	15.50 €
Mise en demeure :	30 €	6 €	36 €
Remise du dossier à l'avocat :	150 €	30 €	180 €
Injonction de payer :	100 €	20 €	120 €
Prise d'hypothèque	100 €	20 €	120 €
Délivrance d'une copie carnet d'entretien, PV ou RCP	30 €	6 €	36 €
Opposition sur mutation :	100 €	20 €	120 €
Photocopie (l'unité)	0.20 €	0.04 €	0.24 €

Pour toute demande personnalisée ou à l'extérieur de Bordeaux Métropole merci de vous adresser à contact@aquitaineproperty.com

***Honoraires déductibles des revenus fonciers**